

**Angré, Angreau, Athis, Autreppe, Erquennes, Fayt-le-Franc,
Marchipont, Montignies-sur-Roc, Onnezies, Roisin et Meaurain**



A stylized illustration of a young woman with dark hair in a ponytail, wearing a black martial arts gi with a white collar and a black belt. She is in a dynamic pose, with her right leg raised high and bent at the knee, and her left leg planted on the ground. She is wearing black boxing gloves and has a determined expression on her face. The background is a solid dark blue.



Contact :
florian.nisolle@honnelles.be
065/759222
 **Honnelles Sports**





**PATRONS
SUR
CHANTIER**



BS TOITURE

**TUILE • ARDOISE • PLATE-FORME
ZINGUERIE • CORNICHE ZINC ET OPERAL
VELUX • BARDAGE • CHEMINEE ET ISOLATION**



STEPHANE 0475/40 41 71
SEBASTIEN 0471/67 33 61

Rue Joseph Descamps 120A, QUIEVRAIN
bstoitures@hotmail.com –  BS toiture

L'édito



Chère Honnelloise,
Cher Honnellois,

Ces dernières semaines ont profondément bouleversé notre entité. **La tempête qui, le 28 juin dernier, a traversé Honnelles, a frappé avec une violence particulière plusieurs de nos villages**, principalement Montignies-sur-Roc, Onnezies, Angre, Angreau et Roisin.

En quelques minutes, des arbres ont été déracinés, des routes rendues impraticables, des habitations et des véhicules endommagés. Pour certaines familles, les conséquences sont importantes et les traces laissées par cet épisode resteront visibles encore un certain temps.

Dans de telles circonstances, notre priorité a été d'abord d'être aux côtés des habitants.

Je tiens à adresser tout mon soutien aux personnes touchées, ainsi qu'à remercier chaleureusement celles et ceux qui, spontanément, ont prêté main-forte à leurs voisins.

Ces gestes de solidarité, souvent discrets, témoignent de ce qui fait la force de notre commune : **une population capable de se rassembler et de se soutenir dans l'adversité.**

Face à cet événement exceptionnel, **les équipes communales ont immédiatement réagi afin de répondre aux besoins les plus urgents.** Le service travaux est intervenu sans relâche afin de dégager les voiries et de sécuriser les zones les plus affectées et permettre un retour progressif à des conditions normales de circulation.

Un point de situation quotidien a permis d'informer la population de l'avancée des interventions, tandis que **des collectes exceptionnelles de branches et de troncs**

ont été organisées pour accompagner les habitants dans cette phase de nettoyage et de remise en ordre.

Parallèlement, nous avons entamé les démarches nécessaires à **la constitution d'un dossier en vue d'une reconnaissance en calamité.** Cette étape importante doit permettre aux personnes concernées de pouvoir, nous l'espérons, bénéficier des dispositifs d'aide prévus et d'un accompagnement adapté en fonction des dommages subis.

Je ne présente pas ces actions comme des exploits. Elles relèvent tout simplement de **la mission qui est la nôtre : être présents lorsque les circonstances l'exigent, coordonner les interventions et faire en sorte que chacun puisse compter sur sa commune** dans les moments les plus éprouvants.

Cette mobilisation a été rendue possible grâce à **l'investissement des agents communaux, des services de secours et de toutes les personnes qui ont contribué, chacune à leur manière, au retour progressif à la normale.**

Cette expérience nous rappelle aussi que, face à des phénomènes climatiques de plus en plus intenses, aucune commune n'est totalement à l'abri.

Elle nous invite à poursuivre nos efforts en matière de prévention, d'adaptation et de préparation, tout en préservant ce qui fait notre plus grande richesse : la solidarité entre habitants.

À toutes les personnes qui continuent aujourd'hui à réparer, nettoyer ou reconstruire, je veux redire que la commune

SOMMAIRE

À votre service	4
Vie communale	6
Plan de Cohésion Sociale	18
Enseignement	20
Vie communale	23
Plan de Cohésion Sociale	24
Affaires sociales	26
Accueil extrascolaire	27
Transition Ecologique	28
Vie communale	30
CPAS	34
La police communale	36
Vie communale - Agenda	38

restera pleinement à leurs côtés.

Cette période m'a rappelé combien **la fonction de bourgmestre prend une dimension particulière dans les moments où une commune est mise à l'épreuve ;** combien une commune ne se résume pas à ses infrastructures, à ses services ou aux décisions qui y sont prises, elle est avant tout une communauté humaine. Derrière chaque porte, il y a des personnes, des familles, des histoires et des préoccupations qui méritent d'être entendues. **C'est cette dimension humaine qui donne tout son sens à mon engagement au quotidien.**

Parce que cette tempête a profondément marqué notre territoire, nous avons souhaité lui consacrer **quelques pages dans cette édition.** Vous y retrouverez un regard sur les faits, la mobilisation de chacun et **les informations utiles relatives aux démarches engagées.**

Avec tout mon engagement,
Votre Bourgmestre,
Matthieu Lemiez.

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX :

Lundi de 9h à 11h30 - Mardi de 9h à 11h30 et de 17h à 19h00*

Mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Jeudi de 9h à 11h30 - Vendredi de 9h à 11h30

Permanences le samedi de 9h à 11h30*

*Uniquement le guichet État Civil/Population

Ed. Resp. : Administration communale de Honnelles - Rue Grande, 1
7387 Honnelles - Tél. : 065 75 92 22 - Fax : 065 75 92 23

IMPRESSION ET PUBLICITÉS

SRL GRASSELLI : +32 477 13 21 97 ou srl.grasselli@gmail.com

TIRAGE : 3 000 exemplaires

Accueil - Assurances
065/759.222
caroline.brzezinski@honnelles.be

Directeur général
065/759.222
jonathan.robert@honnelles.be

Secrétariat
065/52.94.60
brigitte.claus@honnelles.be

Ressources humaines/juriste
065/759.222
sarah.fevrier@honnelles.be

Service Enseignement
065/52.94.59
marie-laure.basilien@honnelles.be

Service Urbanisme
065/52.94.65
stephane.reignier@honnelles.be

Service Travaux
065/52.94.50
clara.distefano@honnelles.be
frédéric.abrassart@honnelles.be
lucas.ferrara@honnelles.be
Brigadier :
dimitri.delattre@honnelles.be

Marchés publics
065/52.94.62
olivia.abrassart@honnelles.be

Agent constatateur
065/759.222
gregory.limbourg@honnelles.be

Conseiller en prévention
065/759.222
eddy.abrassart@honnelles.be

Service Environnement
065/52.94.55
isabelle.mainil@honnelles.be

Service Comptabilité/Finances
065/52.94.63
065/52.94.62
iris.benon@honnelles.be
romy.elouassi@honnelles.be

Service Recette
065/52.94.61
directeurfinancier@honnelles.be

Service Logement
065/52.94.52
isabelle.gouche@honnelles.be

Service Energie
065/52.94.56
lucile.dame@honnelles.be

Plan de Cohésion Sociale/ Accueil extrascolaire
065/52.94.51
annabelle.fievet@honnelles.be

Service Affaires sociales
065/759.222
jessica.gioia@honnelles.be

Service Population/ Etat-civil
065/52.94.67
065/52.94.69
severine.sirjacq@honnelles.be
patricia.andre@honnelles.be
anne.duhayon@honnelles.be

Service Culture/Bibliothèque
065/52.94.67
nadege.harmegnies@honnelles.be

Service Culture/Sport
065/52.94.62
florian.nisolle@honnelles.be

CPAS/ Agence Locale pour l'Emploi
065/75.91.43

Ecole Emile Verhaeren
0476/763.769

Ecole La Petite Honnelle
0476/763.767

À votre service

LE COLLÈGE COMMUNAL



Matthieu LEMIEZ (PHA)
BOURGMESTRE

Enseignement, Sécurité,
Police, Accueil Temps Libre,
Accueil extrascolaire, Numérique,
Information et Communication, Personnel,
Gouvernance et Ethique, Participation
citoyenne, Aménagement du territoire.
0474/71.86.58
matthieu.lemiez@honnelles.be

Permanences : sur RDV auprès du
secrétariat : 065/52.94.60



Quentin CRAPEZ (PHA)
PREMIER ÉCHEVIN

Travaux, Voiries, Marchés
publics, Mobilité et Patrimoine

0475/39.46.49
quentin.crapez@honnelles.be

Permanences : sur rendez-vous à la
commune ou à domicile



Frédéric BRONCHART (PHA)
DEUXIÈME ÉCHEVIN

Finances, Budget,
Festivités-Culture-Tourisme,
Economie (PME, Indépendants,
Artisans) et Bibliothèque

0473/28.98.58
frederic.bronchart@honnelles.be

Permanences : les mardi matin et
mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
et sur rdv en dehors de ces plages
horaires



Quentin MOREAU (PHA)
TROISIÈME ÉCHEVIN

Plan de Cohésion Sociale
et Affaires sociales, les Aînés,
Sports, le Bien-être animal, le
Contrat Rivière Haine, Eaux et forêts,
Associations patriotiques

0476/57.78.83
quentin.moreau@honnelles.be

Permanences : sur rendez-vous à la
commune ou à domicile



Pascale HOMERIN (PHA)
quatrième ÉCHEVINE

Etat civil et population,
Transition écologique
(Développement durable,
Environnement, Propreté publique),
Cultes, Cimetières et Agriculture

0473/50.26.49
pascale.homerin@honnelles.be

Permanences : sur rendez-vous



Nicolas DUBOIS
PRÉSIDENT DU CPAS

Logement, Energie et
Urbanisme

nicolas.dubois@honnelles.be

Permanences : sur rendez-vous

LE CONSEIL COMMUNAL

M. Lemiez, Q. Crapez, F. Bronchart, P. Homerin, Q. Moreau, N. Dubois, I. Pype-
Lievens, B. Lembourg, M. Ledent, C. Simon-Pétillon, B. Dame, S. Carton,
L. Carlier, Ph. Dupont, D. Coquelet-Breucq, I. Fleurquin, S. Motte.

SERVICE DE POLICE ET DE SECOURS

Police locale Roisin : 065/75.15.80
En cas d'urgence, formez le 101 ou le 112

Pompiers et ambulances : 100

Garde médicale : 1733

**L'Union des Médecins Généralistes
Borains** : www.umgb.be

Pharmaciens (permanence du service
de garde) 0903/99.000 (1,50 €/min.)
www.pharmacie.be



Assurances

Virgilio PUSCEDDU



Pour vivre l'esprit léger, préparez l'avenir dès aujourd'hui avec le plan de prévoyance obsèques DELA.

Avantages clés :

Sérénité : Prenez soin de vos proches en leur évitant des démarches compliquées.

Souplesse : Des plans adaptés à vos besoins et à votre budget.

Soutien : Un accompagnement humain et personnalisé pour traverser les moments difficiles.

Préservation : Garantissez un hommage à votre image, tout en maîtrisant les coûts.

DELA

pour eux, pour vous

Pour en savoir plus et découvrir **l'offre idéale pour vous, contactez dès maintenant Virgilio Pusceddu.**

Votre partenaire de confiance pour anticiper l'avenir sereinement !



Assurances
Virgilio PUSCEDDU srl

📍 Rue Ferrer, 131 à 7033 CUESMES 📞 **065/84.34.36**
✉️ virgilio.pusceddu@virgiliopusceddu.be

www.virgiliopusceddu.be

N° FSMA 061107A - N° d'entreprise 0480 256 007

**Des conseils
sur mesure,
directement
chez vous.**

RDV à domicile sur
simple demande.



Etat civil Mai - Juin 2026

NAISSANCES

Vanexem Zineya, née le 5 mai (Autreppe)
Gonçalves Pereira Carla, née le 20 mai (Fayt-le-Franc)
Hostier Adonis, né le 4 juin (Angre)
Bachelet Sélénia, née le 13 juin (Angreau)

MARIAGES

Gousset Guillaume et Thon Philippine, célébré le 2 mai (Fayt-le-Franc)
Baudoux Amaury et Ponsart Christine, célébré le 14 mai (Angre)

Cornu Christopher et Mertens Laurie, célébré le 20 mai (Angre)
Denis Antoine et Massy Mathilde, célébré le 6 juin (France)
Vanwynsberghe François et Bossuyt Céline, célébré le 6 juin (Roisin)
De Cleene Jérémy et Déside Florine, célébré le 6 juin (Erquennes)
Avet Benoit et Moulin Laure, célébré le 6 juin (Roisin)

DÉCÈS

Largepret Marie, décédée le 19 mai (Montignies-sur-Roc)
Mars Jeannine, décédée le 1er juin (Onnezies)
Delcourt Nadine, décédée le 1er juin (Angreau)
Honorez Josette, décédée le 27 juin (Erquennes)

Cours d'Italien à Honnelles

Local place de Fayt-le-Franc (face à la bibliothèque communale)

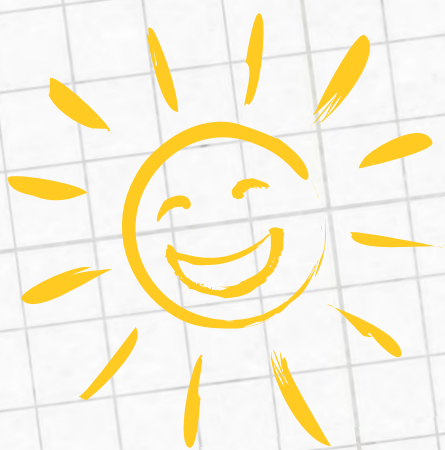
GRATUIT

destinés aux Honnellois
âgés de 18 ans et plus

Intermédiaires & confirmés
(avoir des notions de compréhension)
Le lundi de 17h45 à 19h30.

Inscriptions : 065/529460 ou par email
brigitte.claus@honnelles.be
Mentionnez svp nom, prénom, adresse postale
et adresse email.





Découvrez
les nouveautés
de la **Rentrée !**



— Optique —
TROUSSET
BAVAY — FRANCE

☎ **+33 3 27 39 87 46**
optiquetrousset@gmail.com
optique-trousset.com

27 rue Pierre Mathieu
59570 **Bavay** · FRANCE à 25 minutes de Mons



Des jubilaires à Honnelles

Le Collège communal a eu l'immense plaisir de célébrer les noces d'or des époux Scannelli-Hervan le 30 mai ainsi que les noces de diamant des époux Delhaye-Cauderlier le 11 juillet. Toutes nos félicitations aux jubilaires !!



Epoux Delhaye-Cauderlier



Epoux Scannelli-Hervan



cuvelier
et partenaires

assurances • crédits • placements

Donnons du crédit à l'assurance et de l'assurance au crédit.

cuvelier
assurances

Rue Jean Jaurès 10B,
7350 Thulin, Belgique

065 61 05 01
courrier@cuvelierassurances.be

www.cuvelierassurances.be

Cuvelier Assurances srl



A.Lavenne Assurfinance srl

Rue Grande 19,
7370 Dour, Belgique

065 65 33 51
bureau@lavenneassur.be

www.lavenneassur.be

A.Lavenne Assurfinance srl



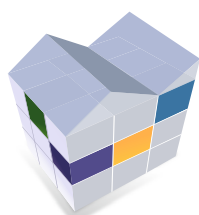
axur partenaire
cuvelier

Rue de Dour 188,
7300 Boussu, Belgique

065 75 12 80
info@axur.be

www.axur.be

Axur - Partenaire Cuvelier



La Prévôté
Hôtel d'entreprises

HÔTEL D'ENTREPRISES

CENTRE D'AFFAIRES POUR INDÉPENDANTS ET PME
LOCATION DE BUREAUX - SALLE DE RÉUNION
COWORKING - DOMICILIATION

Rue Jean Jaures, 10bis 7350 Thulin, Belgium - 065 61 05 11 - accueil@la-prevote.be

La Prévôté - Hôtel d'entreprises

Échos du Conseil communal

Du 26 mars 2026

1. Arrêt des crédits des dépenses ordinaires pour le mois d'avril 2026, lesquels seront limités au douzième du crédit budgétaire du budget voté en séance du 26 février 2026. – Unanimité ;
2. Ratification de la décision du Collège communal, réuni en séance du 10 mars 2026, validant le tableau de bord prospectif pour le budget 2026. – Unanimité ;
3. Inscription dans les dépenses du budget communal de l'année 2026 à l'article 351/43501 le montant de 143.881,92€ pour financer la zone de secours. – Unanimité ;
4. Fixation du montant de la participation à la zone de police à 768.632,71 euros pour l'exercice 2026. – Unanimité ;
5. Octroi d'une subvention de 2.500 euros à la RAJSH, en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'Ecole des Jeunes et de 500 euros, dans le cadre du Tournoi des Jeunes ; d'une subvention de 200 euros à l'ASBL RUS Angreau dans le cadre de son bon fonctionnement. - Unanimité ;
6. Approbation des rapports financiers 2025 du Plan de Cohésion Sociale. – Unanimité.

Du 23 avril 2026

1. Prise d'acte des tableaux relatifs à l'octroi et au contrôle des subsides - année 2025. – Unanimité ;
2. Octroi de subventions : 1.500 € pour l'organisation du Leu Festival des Arts de la rue (5 et 6 septembre 2026) ; 200 € pour l'organisation du Chôlage de Montignies-sur-Roc (2 et 3 mai 2026) ; 200 € pour l'organisation de la Ducasse de la Madeleine à Fayt-le-Franc (17, 18 et 19 juillet 2026) ; 200 € à la société « Les Montagnards » pour son fonctionnement ; 200 € au Comité du Carnaval d'Angre pour l'organisation du Chôlage en rue d'Angre. – Unanimité ;
3. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Consultatif Communal des Aînés, adapté conformément aux modifications proposées lors de la réunion du 10 mars 2026. – Unanimité ;
4. Remise d'un avis favorable sur le transfert complet et exhaustif des compétences provinciales vers les niveaux de pouvoir les plus pertinents, à savoir la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, les communes, les intercommunales ou toute autre entité identifiée à cet effet. – 13 voix Pour et une Contre ;
5. Approbation du cahier des charges et des conditions de marché ainsi que de l'estimation actualisée, relatifs au marché de travaux « de réhabilitation du chemin agricole de la Marlière à Roisin ». – Unanimité..

Du 28 mai 2026

1. Approbation du compte pour l'exercice 2025 du CPAS de Honnelles - Unanimité ;
2. Adoption du règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et des déchets commerciaux assimilés pour l'exercice 2026. – Unanimité ;
3. Octroi d'une subvention de 200 euros à Run&Roll Race pour l'organisation d'un jogging (le 11 avril 2026). – Unanimité ;
4. Approbation de la modification du statut général du personnel (administratif et pécuniaire). – Unanimité ;
5. Approbation de la modification du règlement de travail du personnel communal non-enseignant. – Unanimité ;
6. Prise d'acte de la consultation de l'Union des Villes et Communes de Wallonie relative au projet de création des Pôles locaux du logement et approbation du découpage géographique proposé. – Unanimité ;
7. Approbation de l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la vente de trois biens communaux sis rue Émile Cornez à Angre (ancien bâtiment administratif, remise et presbytère), ainsi que de la répartition du produit de la vente. – Unanimité ;
8. Constat de la fin de plusieurs concessions de sépulture pour défaut d'entretien et mandat au Collège communal pour statuer sur la destination des sépultures concernées. – Unanimité ;
9. Approbation de la mise à jour de la feuille de route communale relative aux Objectifs de Développement durable (ODD). – Unanimité.

Les procès-verbaux relatifs aux Conseils communaux sont disponibles sur le site internet de la commune www.honnelles.be après approbation de ceux-ci.



SAFSB

Service d'Aide aux Familles et Seniors du Borinage



SAFSB
Service d'Aide aux Familles
et Seniors du Borinage



SAFSB
CREAFORM & STRUCTURE
Département de formation



SAFSB
CENTRE QUALIFIANT
GENEVIÈVE JONAS
Formation d'aides familiaux

Nos 2 départements :

Service d'aide à la personne

Aides familiaux

Aide à la vie quotidienne : repas, entretien, lessives, courses...

Télévigilance

En collaboration avec Télé Assistance

Ergothérapie

Aménagement du domicile, conseils...

Aides-ménagers sociaux

Exclusivement des travaux ménagers

Prêt de matériel médical

Lits médicalisés, béquilles, tribunes...

Formation

Centre d'Insertion Socioprofessionnelle

Formations de quelques mois en collaborateur administratif & d'accueil, conseiller de vente, collaborateur en communication numérique...

Centre qualifiant Geneviève Jonas

Formation d'aides familiaux

Initiative Locale d'Intégration

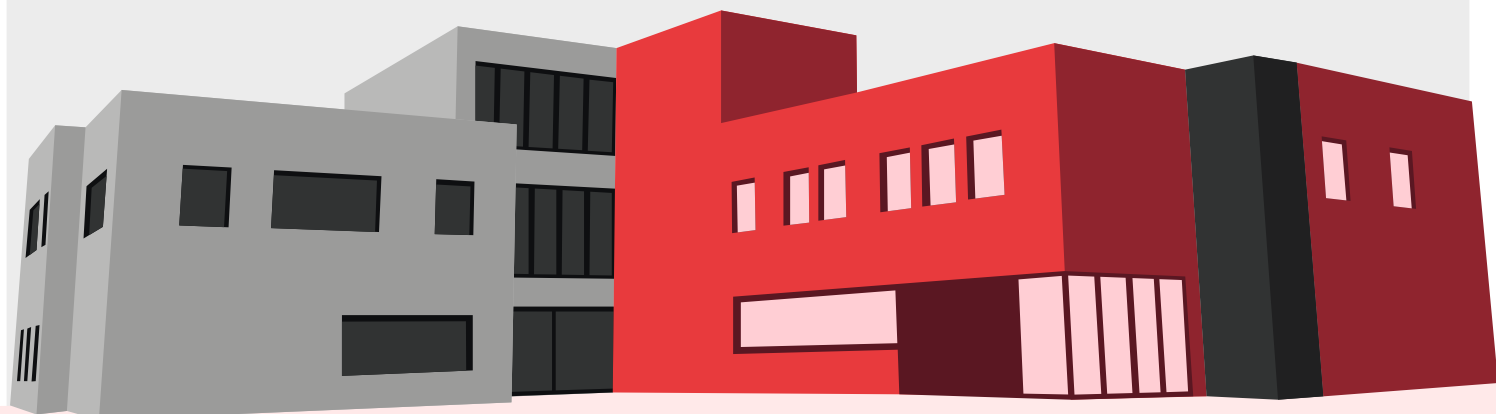
Accompagnement des personnes étrangères, apprentissage du français, citoyenneté...

Du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30

☎ **065/67.11.23**

📍 **Rue Jacques Brel 8,
7080 Frameries**

🌐 **www.safsb.be**



En collaboration avec le C.P.A.S des entités de Boussu, Chièvres, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Mons et Saint-Ghislain.

Avec le soutien financier de



Tempête des 27 et 28 juin 2026 : Honnelles face à l'épreuve, un mois de mobilisation au service de la population

Retour sur un épisode exceptionnel qui a profondément marqué notre commune

Un phénomène météorologique d'une rare violence



Dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 juin 2026, notre Commune de Honnelles a été frappée par un phénomène météorologique d'une intensité exceptionnelle. En quelques minutes seulement, des rafales particulièrement violentes ont balayé une partie importante de notre territoire, laissant derrière elles un paysage profondément marqué.



Montignies-sur-Roc, Onnezies, Angre, Angreau et Roisin figurent parmi les villages les plus durement touchés. Des arbres, parfois centenaires, se sont déracinés ou brisés, des voiries ont été obstruées, des bâtiments, véhicules et infrastructures ont été endommagés.

Les premiers constats ont rapidement révélé l'ampleur de la situation :

- arbres couchés sur les voiries, les sentiers et les chemins agricoles ;
- routes et axes de circulation interrompus ;
- bâtiments publics et privés endommagés ;
- dégâts aux véhicules ;
- nombreuses branches et arbres présentant un risque immédiat pour la sécurité.

Face à cette situation exceptionnelle, la priorité était claire : protéger la population et rétablir progressivement des conditions de circulation sûres.

Une gestion de crise organisée et progressive

Dès les premières heures, la commune a mis en place une organisation spécifique afin de coordonner les interventions et de définir les priorités d'action. Sous l'autorité du bourgmestre, les services communaux et les différents partenaires ont été mobilisés en continu afin d'assurer une gestion efficace de cette situation exceptionnelle.

Les interventions ont été organisées selon un ordre précis :

- sécuriser immédiatement les personnes ;
- rouvrir les principaux axes de circulation ;
- permettre l'accès aux habitations et aux services essentiels ;
- sécuriser progressivement les sentiers, les ruelles, les RAVeL et les chemins agricoles ;
- accompagner les habitants dans la gestion des conséquences de la tempête.

Cette organisation a permis d'utiliser efficacement les moyens disponibles tout en répondant aux situations les plus urgentes.

Une mobilisation exceptionnelle des services communaux

Depuis plus d'un mois, les équipes communales sont mobilisées quotidiennement afin de sécuriser les espaces publics, évacuer les arbres et branchages, rétablir les accès et accompagner les citoyens.

Le service Technique communal a assuré un travail considérable sur l'ensemble du territoire.

Parmi les nombreuses interventions réalisées :

- dégagement des voiries principales ;
- sécurisation et réouverture progressive des sentiers communaux ;
- inspection et remise en état des chemins agricoles ;
- sécurisation du réseau RAVeL ;

- *abattage et élagage des arbres présentant un danger immédiat ;*
- *évacuation de plusieurs milliers de mètres cubes de bois ;*
- *nettoyage de nombreux avaloirs afin de prévenir les risques d'inondation ;*
- *sécurisation des écoles, bâtiments communaux, cimetières et espaces publics.*

La gestion de cette crise a nécessité une adaptation permanente des priorités, les équipes devant concilier les interventions d'urgence liées à la tempête avec la continuité des missions quotidiennes du service public communal : entretien des cimetières, organisation des enterrements, préparation des remises de CEB, des ducasses, entretien des infrastructures et nombreuses autres interventions techniques.

Cette capacité d'adaptation mérite d'être soulignée.

Une mobilisation collective

La gestion de cette crise n'aurait pas été possible sans une étroite collaboration entre de nombreux partenaires.

La commune adresse ses plus vifs remerciements :

- *à l'ensemble des ouvriers communaux pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur engagement exemplaire ;*
- *au personnel administratif, qui a assuré le suivi des nombreux dossiers de sinistre ;*
- *aux pompiers ;*
- *à la Protection civile ;*
- *à la Zone de Police ;*
- *au Département de la Nature et des Forêts ;*
- *au Service public de Wallonie ;*
- *à ORES ;*
- *à Loïc Saint-Ghislain, pour son expertise dans les opérations d'élagage et de sécurisation des arbres ;*
- *à VRV Construct, qui a apporté un soutien logistique précieux dans l'évacuation des importants volumes de bois.*

Nous remercions également les nombreux habitants qui ont spontanément apporté leur aide à leurs voisins ou participé au nettoyage de leur quartier. Cette solidarité illustre pleinement les valeurs qui font la force de Honnelles.

Accompagner les citoyens

Parallèlement aux interventions de terrain, l'Administration communale a assuré un important travail administratif.

Plusieurs mesures exceptionnelles ont été mises en place :

- *organisation de cinq points temporaires de dépôt des branches et troncs ;*
- *accompagnement des citoyens dans leurs démarches auprès des assurances ;*
- *centralisation des déclarations de sinistre ;*
- *réunion de la Commission communale des dégâts aux cultures afin de constater les dommages subis par les exploitations agricoles ;*
- *constitution du dossier de demande de reconnaissance en calamité naturelle publique auprès de la Région wallonne.*

Au total, 141 déclarations de sinistre ont été enregistrées.

Les dégâts recensés concernent notamment des habitations, bâtiments agricoles, véhicules, dépendances, toitures, arbres, clôtures et diverses infrastructures. Dans de nombreux cas, les coûts de remise en état se chiffrent à plusieurs milliers d'euros.

Ces informations ont permis à la commune de constituer un dossier complet, fidèle à la réalité vécue sur notre territoire.

Préserver notre patrimoine, bâti comme arboré

Au-delà des dégâts causés aux voiries, aux habitations et aux infrastructures, la tempête a également durement touché le patrimoine de notre commune.



La chapelle Notre-Dame du Rosaire, à Montignies-sur-Roc, a été entièrement détruite. Le Collège communal a décidé d'engager les démarches nécessaires afin

d'étudier sa reconstruction à l'identique dans le cadre du Programme Patrimoine populaire wallon (PPW).

La tempête a également fortement impacté notre patrimoine arboré, avec de nombreux arbres remarquables déracinés, brisés ou fragilisés.



À l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 80 arbres ont déjà fait l'objet d'une analyse individuelle portant sur leur état sanitaire, leur stabilité et les interventions éventuellement nécessaires.

À terme, l'ensemble des arbres de la Drève du Château, de la Place Masson, du Partiau, de la rue d'Angre et des abords de la chapelle Saint-Roch sera inspecté. Chaque arbre est analysé individuellement afin d'évaluer son état sanitaire, sa stabilité et les mesures les plus appropriées.



Chaque décision est prise au cas par cas, sur la base d'une expertise technique, avec un double objectif : garantir la sécurité des usagers tout en préservant le plus grand nombre possible d'arbres remarquables.

Lorsque l'abattage d'un arbre s'avère inévitable pour des raisons de sécurité, chaque arbre sera remplacé par une nouvelle plantation. La commune entend ainsi préserver durablement son patrimoine arboré et transmettre aux générations futures un cadre de vie de qualité.

La commune remercie chaleureusement Hainaut Développement, qui réalise cette vaste campagne d'expertise arboricole. Son accompagnement technique permet de prendre des décisions objectives, fondées sur une analyse approfondie de chaque arbre,

conciliant sécurité publique et préservation de notre patrimoine naturel.

Tirer les enseignements et préparer l'avenir

La tempête des 27 et 28 juin restera sans aucun doute comme l'un des événements climatiques les plus marquants qu'ait connu Honnelles ces dernières années.

Au-delà des dégâts matériels, elle a démontré l'engagement remarquable de nos services communaux, l'efficacité de la coopération entre les différents partenaires et la formidable solidarité dont les habitants ont fait preuve.



Elle nous rappelle également que les phénomènes météorologiques extrêmes constituent un défi majeur pour les pouvoirs locaux. Préserver notre patrimoine arboré, entretenir nos cours d'eau, adapter progressivement nos infrastructures et renforcer la résilience de notre territoire feront partie des enjeux auxquels nous devons continuer à répondre collectivement.

La gestion d'un tel événement ne s'achève pas avec la réouverture des voiries. Elle se prolonge à travers le suivi des dossiers administratifs, les expertises, la restauration progressive des sites impactés, la préservation du patrimoine arboré et les réflexions qui permettront de mieux préparer notre commune face à de futurs événements exceptionnels.



Chaque crise est aussi une source d'enseignements. L'expérience acquise lors de cet événement permettra encore d'améliorer nos procédures, de renforcer la coordination entre les différents acteurs et de préparer

au mieux notre commune à faire face à d'éventuels épisodes similaires.

À travers ce retour sur ces semaines exceptionnelles, la commune souhaite conserver la mémoire de cet événement, témoigner du travail accompli par l'ensemble des intervenants et remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué, chacun à leur manière, au retour progressif à la normale.



La tempête en quelques chiffres

- 141 déclarations de sinistre enregistrées.
- Plus d'un mois de mobilisation quotidienne des équipes communales.
- Plusieurs milliers de mètres cubes de bois évacués.
- Ensemble des voiries communales sécurisées et rouvertes.
- Ensemble des sentiers communaux inspectés et sécurisés.
- Ensemble des chemins agricoles inspectés et remis en état.
- 5 points temporaires de dépôt des branches organisés.
- Plus de 80 arbres déjà expertisés, avant l'extension de l'analyse à l'ensemble des sites concernés.
- Une mobilisation exemplaire des services communaux, des partenaires institutionnels, des entreprises spécialisées et des habitants.

Les grandes étapes de la gestion de la crise

- **Nuit du 27 au 28 juin** : Violente tempête sur Honnelles. Plusieurs villages sont durement touchés : arbres déracinés, voiries obstruées, dégâts aux habitations, aux véhicules et aux infrastructures.
- **Dès le 28 juin** : Mobilisation immédiate des services communaux, des pompiers, de la Protection civile, de la Zone de Police, du SPW, du DNF, d'ORES et de nombreux partenaires afin de sécuriser les situations les plus urgentes.
- **Fin juin – Mi juillet** : Les équipes communales interviennent sans relâche pour rouvrir progressivement les voiries, sécuriser les arbres dangereux, inspecter et rouvrir les sentiers, les ruelles, les RAVeL et les chemins agricoles, évacuer les volumes de bois et maintenir l'ensemble des autres missions du service public.
- **Début juillet** : Organisation de cinq points temporaires de dépôt permettant aux habitants d'évacuer les branches et troncs issus de la tempête.
- **Début juillet** : Réunion de la Commission communale des dégâts aux cultures afin de constater les dommages subis par les exploitations agricoles.
- **Jusqu'au 15 juillet** : Les citoyens transmettent leurs déclarations de sinistre à l'Administration communale. Au total, 141 dossiers sont recensés.
- **Juillet** : La commune introduit officiellement auprès de la Région wallonne une demande de reconnaissance de la tempête comme calamité naturelle publique.
- **Juillet** : Décision du Collège communal d'engager les démarches en vue de la reconstruction à l'identique de la chapelle Notre-Dame du Rosaire à Montignies-sur-Roc dans le cadre du Programme Patrimoine populaire wallon (PPW).
- **Juillet-Août 2026** : Lancement d'une vaste campagne d'expertise du patrimoine arboré communal. À terme, les arbres de la Drève du Château, de la Place Masson, du Partiau, de la rue d'Angre et des abords de la chapelle Saint-Roch seront analysés individuellement afin de concilier sécurité publique et préservation du patrimoine arboré.
- **Et après...** : La commune poursuit le suivi des dossiers administratifs, les expertises techniques et les actions de restauration. Chaque arbre qui devra être abattu pour des raisons de sécurité sera remplacé par une nouvelle plantation, afin de préserver durablement le patrimoine naturel de Honnelles.



CONCERT
de musique baroque

LA PENSEROSA

en quatuor Chiaroscuro
Violon - Violoncelle
Hautbois - Clavecin

SAMEDI
12 SEPT
2026
• **19h30**



Centre culturel de Meurain
67 rue Isolée, 7387 Honnelles

Uniquement sur réservation : 065/75 92 22 - florian.nisolle@honnelles.be

Entrée gratuite - Drink offert à l'issue du concert

Editeur responsable : Administration communale de Honnelles, rue Grande 1, 7387 Honnelles

SAINTGHISLAIN LOIC

ARBORISTE GRIMPEUR

QUALIFIÉ et CERTIFIÉ



#Loic.Arboriste



- ✓ Abattage, élagage et démontage d'arbres dangereux
- ✓ Déboisement
- ✓ Entreprise spécialisée dans les grands arbres
- ✓ Aménagements extérieurs
- ✓ Pose de clôture

> DEPUIS 2013 <

065/46 05 43 ou 0471/ 87 14 67

Mail : info@lsgl.be

Web : <https://www.lsgl.be>

RUE BASSE, 75 À 7350 HENSIES

Vie communale

Ateliers de Lecture à la Bibliothèque

CALENDRIER 2026-2027

Les Samedis

29 août 2026
26 septembre 2026
31 octobre 2026
28 novembre 2026
19 décembre 2026

23 janvier 2027
6 mars 2027
3 avril 2027
8 mai 2027
26 juin 2027

DE 0 À 3 ANS

9h30

DE 3 À 5 ANS

10h15

Inscription gratuite souhaitée :
bibliotheque.honnelles@gmail.com

Bibliothèque Communale de Honnelles

1 Place de Fayt
7387 Fayt-le-Franc



**SORTEZ
VOS ATOUTS
CONTRE LE
CANCER !**

**VENDREDI 9
& SAMEDI 10
OCTOBRE
2026**

**Salle de la Royale
Union Sportive d'Angreau
Place d'Angreau, 3
7387 Honnelles**

Avec
le soutien de la



Wallonie



Infos : Plan de Cohésion Sociale

www.honnelles.be - annabelle.fievet@honnelles.be - 065/75.92.22



Une école tournée vers le bien-être humain
et animal, le développement personnel
et la nature.

Cours en journée ou en soirée.

Bachelier en compatibilité

Elevage ovin

Initiation à l'étude des fromages & fabrication

Découverte et préparation de produits ménagers naturels

Bachelier en construction

Bachelier Assistant Social

Bachelier en éco-solidarité

CESS Humanités générales en journée

Complément CESS • Anglais

Auxiliaire de l'enfance • Animateur

1er Commis de cuisine • Pizza

Assistant vétérinaire en journée ou en soirée

Comportement des animaux

Contactez-nous au

065/65.24.47

De France : +32 65 65 24 47

Plus d'informations sur

www.eafc-hp.be

E-mail : **info@eafc-hp.be**

Rue de Boussu 84

DOUR



 *Funérailles*
Deramaix

À VOTRE SERVICE 7J/7 - 24H/24

Magasin & Funérarium
Ensevelissement JOUR & NUIT
Contrats funéraires anticipatifs

Présentez vos condoléances sur notre site :
www.funerailllesderamaix.be

**Rue des Wagnons, 9
7380 QUIÉVRAIN**

Tél. : 065 457 115

INSCRIPTIONS
dans notre
ECOLE
Construisons ensemble l'avenir de vos enfants !

DU
**6 AU 10
JUILLET**

ET DU
**17 AU 21
AOÛT**

Venez inscrire
vos enfants !

Ecole
EMILE VERHAEREN

ANGRE
Sections
maternelle-primaire

ANGREAU
Section maternelle

ROISIN
Section primaire

DIRECTION : Madame Margaux Paget
065/75.50.22
emileverhaeren@honnelles.be

RUE BOURDON, 4
7387 ROISIN

UNE ÉCOLE, UN Avenir, DES RÊVES À RÉALISER.



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

ANNÉE SCOLAIRE 26-27

📍 ERQUENNES

📍 ATHIS

📍 FAYT-LE-FRANC



Inscrivez votre enfant pour la rentrée 2026-2027 !

 SUR RENDEZ-VOUS
📞 0476/763.767.

OU

AUPRÈS  DES ENSEIGNANTS

✉️ petitehonnelle@honnelles.be

Nous avons hâte de vous accueillir ! ❤️

APPRENDRE • GRANDIR • S'ÉPANOUIR ENSEMBLE ❤️



Remise des CEB le 3 juillet 2026 au Centre culturel de Meaurain



LES LAURÉATS POUR LES IMPLANTATIONS SCOLAIRES EMILE VERHAEREN :

Angre-Roisin sont :

Lindsay Piérart, Arsène Badjir, Louise Bossier, Margot Deldreve, Laël Duhaubois, Julian Romeo et Noam Vanvynckt.

Les prix spéciaux d'EV ont été décernés à :

Le prix de Mathématiques : Arsène Badjir

Le prix d'éveil : Julian Romeo

Le prix de Français et de La Direction : Laël Duhaubois

LES LAURÉATS POUR LES IMPLANTATIONS SCOLAIRES « LA PETITE HONNELLE » :

Fayt-le-Franc – Athis sont :

Zeyana Bohy, Catalina Dalgic, Achille Dumont, Bastien Gryson, Siham Hisman, Nolan Liégeois et Ornella Totta, Sacha Dufour, Eléa Estiévenart, Adam Libretta, Clara Mahieu, Zoé Pottiez, Ruben Vasseur et Celya Wébert.

Les prix spéciaux de La PH ont été décernés à :

Le prix de Mathématiques et de La Direction :

Eléa Estiévenart

Le prix de Sciences : Sacha Dufour

Le prix de Français : Ruben Vasseur

Le prix d'Histoire-Géo : Adam Libretta

Bravo à tous et bon vent !!!



Votre agence de proximité
à Roisin

Choisir ISYMMO

c'est s'assurer une tranquillité
pour la vente, la location et la
gestion de vos biens.



Isymmo



0498/52 60 81



isy.001@hotmail.com



3 Rue du Bois
7387 ROISIN



www.isymmo.be

Vie communale

Un radar tronçon bientôt installé sur l'avenue du Haut-Pays à Honnelles

Bonne nouvelle pour la sécurité routière à Honnelles : le projet d'installation d'un radar tronçon sur l'avenue des Hauts-Pays, entre le carrefour de la Garde à Athis et le Pilon à Fayt-le-Franc, a été retenu dans le cadre de la programmation régionale 2026-2027 du Service public de Wallonie (SPW).

Cette décision récompense plusieurs années de démarches et de persévérance. Après une première demande non sélectionnée, le dossier avait été rapidement réintroduit afin de répondre aux préoccupations des riverains concernant la sécurité sur cet axe particulièrement fréquenté.

Ce futur dispositif fait partie des 36 nouveaux radars tronçons choisis par la Région wallonne pour renforcer la sécurité routière sur les routes jugées prioritaires. **Son déploiement est prévu entre septembre 2026 et juin 2027.**

La Commune de Honnelles remercie, d'une part, le Ministre François Desquesnes, les services du SPW Mobilité et Infrastructures ainsi que la Zone de Police des Hauts-Pays pour leur suivi et leur soutien et, d'autre part, l'implication des habitants, dont les témoignages ont contribué à maintenir ce dossier parmi les priorités.

Si la demande concernant la rue Chevauchoir à Autreppe n'a pas encore été retenue, le combat continue : le dossier sera représenté lors d'une prochaine programmation régionale.

La sécurité routière demeure notre priorité !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

UN RADAR TRONÇON

✓ **OFFICIELLEMENT RETENU !**

Avenue des Hauts-Pays
entre la Garde et le Pilon – Fayt-le-Franc

DÉPLOIEMENT PRÉVU
entre septembre 2026
et juin 2027

COMMUNE DE HONNELLES

Ce radar tronçon fait partie des nouveaux dispositifs sélectionnés par la Région wallonne dans le cadre de la programmation 2026-2027.

Merci au Ministre François Desquesnes et aux services du SPW Mobilité et Infrastructures pour l'attention portée à ce dossier.

Concernant la rue Chevauchoir à Autreppe, dont la demande de radar tronçon n'a pas été retenue cette fois-ci, nous ne baissons pas les bras. Ce dossier sera réintroduit lors de la prochaine programmation.

ENSEMBLE, AGISSONS POUR NOTRE SÉCURITÉ !

A Honnelles, le cinéma vient à toi !

Projection d'un film plein air le vendredi 28 août 2026 à 21h à Roisin

Le vendredi 28 août 2026 à 21h, préparez-vous à remonter le temps pour une soirée cinéma en plein air placée sous le signe des dinosaures ! À la tombée de la nuit, un film de la célèbre saga **Jurassic Park** sera projeté en plein cœur de Roisin. Rugissements, aventures, créatures préhistoriques et émotions fortes seront au rendez-vous pour petits et grands ! Réservez dès maintenant votre place et venez vivre une aventure jurassique inoubliable !

Quand ? Le vendredi 28 août 2026 à 21h.

Où ? La projection se déroulera à Roisin, à l'arrière du terrain de football de la RAJS Honnelloise, situé à la rue Bourdon à 7387 Honnelles. L'accueil se fera près de la buvette du terrain de football.

Pour qui ? Tout le monde ! C'est **GRATUIT** ! 1 boisson et 1 popcorn offerts par spectateur.

Pour les dino-gourmands : La RAJS Honnelloise organise, à cette occasion, un repas convivial. Intéressé(e) ? Plus d'informations sur le visuel présent sur la page Facebook de la Commune de Honnelles !



Inscriptions : de préférence par email à cette adresse : annabelle.fievet@honnelles.be (ou par téléphone auprès d'Annabelle FIEVET, service du Plan de Cohésion Sociale, au 065/75.92.22 – 0471/54.78.46). Merci de mentionner : nom, prénom, numéro de gsm et nombre de places.



Ce projet est financé par
le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Honnelles, avec
le soutien du Service Cinéma de la Province de Hainaut
et de la RAJS Honnelloise.



**EXCLUSIVITÉ SÉNIOR :
HABITANTS DE HONNELLES (60+)**

MARDI
06
Octobre



Guise (Excursion + Repas) : 45€

Départ :
8h45 : **Place du London Scottish**

Retour:
18h00: Départ de Guise



Programme:

Matinée : Visite guidée du Familistère de Guise

Midi : Repas au Familistère

Après-midi : Visite guidée du Château Fort de Guise

Infos & réservations : dourityourself@gmail.com / +32 475 80 53 05
Réservation obligatoire avant paiement !



SENIOR'ÉVEILLE TON CORPS !

GYM DOUCE ARTISTIQUE



Un mercredi par mois
de 10h à 11h30

Rue de l'Abreuvoir 13
7387 Onnezies

16/09
14/10
18/11
16/12
13/01

25 € | 5 SÉANCES

   L'Administration communale de Honnelles en partenariat avec le Centre d'Expression et de Créativité d'Onnezies.

Informations et inscriptions : jessica.gioia@honnelles.be – 065/75.92.2
Priorité aux Honnellois(es) – Nombre de places limité

"Aînés connectés"

Le service des Affaires sociales propose des ateliers destinés aux seniors pour apprendre les bases de l'informatique. Le but est de lutter contre la fracture numérique et de faire face aux exigences du quotidien auxquelles vous, seniors, êtes confrontés : création/gestion d'une adresse e-mail, inscription en ligne, etc. Ces ateliers s'adressent donc à tout senior souhaitant acquérir les bases nécessaires à l'utilisation d'un ordinateur pour être plus autonome ou souhaitant rafraîchir ses connaissances préalablement acquises. Les cours seront donnés en petits groupes limités à 10-12 personnes, les places sont donc limitées. Des ordinateurs portables seront mis à disposition.



Aînés connectés

Cours en informatique destinés aux seniors

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Service des Affaires sociales
jessica.gioia@honnelles.be – 065/75.92.22

   L'Administration communale de Honnelles en partenariat avec la Maison des Jeunes de Quiévrain

Quand ?
Un lundi par mois de 10h à 12h.

Dates ?
14/09, 12/10, 16/11, 14/12, 11/01, 15/02, 15/03, 19/04, 24/05, 28/06

Combien ?
Gratuit pour les seniors honnellois.

Où ?
Salle communale, Rue Grande 1 à 7387 Autreppe.

Qui ? Seniors, priorité aux Honnellois(es).

Inscriptions obligatoires :
065/75.92.22, jessica.gioia@honnelles.be



CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT

Pour l'année scolaire 2026-2027

**JOB
ÉTUDIANT**

ANIMATEUR (TRICE)

**BREVETÉ (E) OU
NON BREVETÉ (E)**

Tu aimes
travailler avec
les enfants ?

Rejoins l'équipe de l'Accueil
Extrascolaire Communal de Honnelles !

Profil recherché

✓ Animateur(trice) breveté(e)

Porteur d'un brevet d'animateur(trice) de "centres de vacances" reconnu par la FWS ou assimilation de l'ONE

✓ Animateur(trice) non breveté(e)

Porteur d'un des titres ou en cours de formation pour obtenir :

- Un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur
- Un diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation, de plein exercice ou de promotion sociale
- Un bachelier d'éducateur(trice) spécialisé(e)
- Un diplôme de puéricultrice pour l'encadrement des enfants de 5 à 6 ans
- Un certificat de qualification "auxiliaire de l'enfance" spécifique de l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

Fonction

L'animateur(trice) sera sous
l'autorité du/de la cheffe)
animateurs et aura pour rôle de :



Venir en soutien à
l'équipe d'accueilant(e)s
afin de veiller à
l'encadrement des
enfants lors des semaines
de stage ;



Organiser et animer
différentes activités
ludiques, artistiques,
culinaires ou manuelles,
de petites
psychomotricités à
destination des enfants
de 2,5 à 12 ans ;



Veiller au bien-être
physique, psychologique,
à l'hygiène et au confort
des enfants.



Conditions



Régime de travail : 38h/semaine.



Horaires :

Du lundi au jeudi de 8h à 16h (7h30 par jour)
et le vendredi de 8h à 16h30 (8h).



Conditions :

- Avoir 18 ans minimum à la date d'engagement ;
- Contrat saisonnier durant les périodes de stages de l'accueil extrascolaire (correspondant aux périodes de congés scolaires 2026-2027*) ;
- Salaire brut : 8 C/h.

* 1 semaine durant les périodes de deux semaines de congés scolaires (automne, détente, printemps) et 3 semaines durant les congés d'été.



INTÉRESSÉ(E) ?

Envoie ta candidature par email à :

jessica.giola@honnelles.be

pour le
18 septembre 2026
au plus tard

Documents obligatoirement à annexer à la candidature :

- ✓ Copie du brevet de coordinateur ou d'animateur en centres de vacances délivré par l'organisme de formation (si le candidat en possède un) ;
- ✓ Copie du diplôme équivalent (éducateur, professeur, animateur, assistant social, ...) comme décrit plus haut dans l'annonce ;
- ✓ Curriculum Vitae et lettre de motivation ;
- ✓ Certificat de bonne vie et mœurs - modèle 2 (activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs).

Frelon asiatique : le piégeage de masse est lancé !

Le piégeage de printemps des reines fondatrices est désormais terminé. Grâce à la mobilisation de nombreux citoyens, plusieurs futures colonies ont pu être stoppées avant leur développement.

À présent, place au piégeage de masse des ouvrières. Durant l'été et jusqu'à l'automne, les colonies de frelons asiatiques sont à leur pleine activité. Les ouvrières sont nombreuses et représentent une menace importante pour les abeilles, les autres insectes pollinisateurs et la biodiversité.

Si vous participez à cette campagne, utilisez des pièges sélectifs afin de limiter les captures d'espèces non ciblées. Pensez également à contrôler régulièrement vos pièges et à renouveler l'appât lorsque cela est nécessaire.

Vous avez repéré un nid ?



N'essayez jamais de détruire un nid vous-même. Les frelons asiatiques défendent leur colonie et peuvent attaquer en groupe, ce qui représente un réel danger.



Signalez le nid :

→ via **FixMyStreet Wallonie**, en sélectionnant la catégorie « Nid de frelon asiatique » ;

→ ou via le **portail Biodiversité de la Wallonie** : <https://biodiversite.wallonie.be/nidfrelon>.

Si vous le pouvez, sans vous mettre en danger, joignez une photo et indiquez l'emplacement le plus précis possible afin de faciliter son identification.

Comment faire détruire le nid ?

Le signalement du nid permet d'assurer le suivi de la présence du frelon asiatique en Wallonie, mais il **ne déclenche pas automatiquement une intervention**.

Après avoir effectué le signalement, il appartient au propriétaire ou à l'occupant des lieux de mandater un prestataire spécialisé pour procéder à la destruction du nid. Cette intervention doit être réalisée par un professionnel disposant du matériel et des équipements de protection adaptés.

Commune de Honnelles

La Commission Ruralité
Environnement vous propose une
Balade à travers Fayt-Le-Franc
le samedi 26 septembre 2026

Départ à 9h30 au pied du tilleul sur la place de Fayt
(Durée 2h30, +/- 3 km)

Découvrir Fayt-Le-Franc par son chemin
au naturel, son moulin et ses sentiers

Infos et Réservations obligatoires par SMS au
0477/96.06.55 (Nom - Prénom + n° de GSM)

Gratuit, Places limitées

Non accessible aux PMR et poussettes pour enfants
Prévoir des chaussures adaptées à la marche en terrain
inégal et des vêtements en fonction de la météo

Apiculteurs : pensez à enregistrer vos ruches auprès de l'AFSCA

Les apiculteurs sont invités à déclarer leurs ruchers auprès de l'AFSCA. Cet enregistrement est important pour assurer un meilleur suivi sanitaire des ruches et permet également aux autorités de mieux prendre en compte les ruchers dans le cadre des actions de surveillance et de lutte contre le frelon asiatique.

Et après la saison ?

À la fin de la période de piégeage, pensez à nettoyer, sécher et conserver vos pièges. Ils pourront être réutilisés dès le retour du printemps prochain pour le piégeage des reines fondatrices. En les gardant d'une année à l'autre, vous contribuez à réduire les déchets, à limiter les coûts et à être prêt dès le lancement de la prochaine campagne de lutte contre le frelon asiatique.

Le piégeage, le signalement rapide des nids et leur destruction par des professionnels constituent les moyens les plus efficaces pour limiter la propagation du frelon asiatique et protéger nos abeilles, nos pollinisateurs et notre biodiversité.

Merci à toutes les citoyennes, à tous les citoyens et aux apiculteurs pour leur mobilisation. Ensemble, poursuivons nos efforts pour protéger nos abeilles, nos pollinisateurs et notre biodiversité.

LE MOUSTIQUE TIGRE

SOYONS VIGILANTS!



ÉVITEZ
les points d'eau
stagnante



COUVREZ
les réservoirs d'eau
et les poubelles



NETTOYEZ
régulièrement vos
gouttières, drainages
et canalisations



PORTEZ
de préférence
des vêtements
de couleur claire



PROTÉGEZ-VOUS
en utilisant des
répulsifs uniquement
si besoin



PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Signalez sa présence sur www.surveillancemoustiques.be
ou en scannant le QR code ci-contre.



Usage des robots-tondeuses

Le Gouvernement wallon a adopté un arrêté encadrant l'usage des robots-tondeuses afin de mieux protéger la faune nocturne, en particulier les hérissons. L'arrêté interdit l'utilisation de ces appareils entre 18h00 et à 9h00.

Le hérisson, habitué de nos jardins et allié bien connu de notre potager doit faire face à bien des dangers. En plus des pesticides et du trafic routier, il doit désormais affronter nos robots tondeuses. Actifs entre la fin de la journée et l'aube, de nombreux hérissons sont victimes d'accidents avec des robots tondeuses programmés pour tondre durant la nuit.



En effet, si son armure d'environ 5000 piquants est plutôt efficace contre les prédateurs naturels, elle ne permet pas à ce petit mammifère de faire face à ce nouveau danger. Les blessures sont souvent très graves et, avec une partie de la tête ou des membres amputés, les chances de survie des victimes sont quasi nulles.

Objectif : réduire les blessures et mortalités des hérissons

Afin de protéger les hérissons, il ne faut donc pas utiliser ces appareils durant la nuit et ne les faire tourner qu'entre 2 h après le lever du soleil et maximum 2 à 3 h avant le coucher du soleil. L'arrêté prévoit une interdiction de l'utilisation des robots-tondeuses entre 18h00 et 09h00.

La mesure adoptée par le Gouvernement wallon vise à réduire les blessures graves et les mortalités constatées chaque année par les centres de revalidation pour les animaux sauvages (CREAVES) et les vétérinaires. Chaque année, ils accueillent plusieurs centaines de hérissons très gravement blessés dont la plupart ne survivent pas, tandis que bien d'autres meurent sans être détectés.

Deux exceptions sont prévues : l'entretien des terrains de sport, lorsqu'il répond à des contraintes particulières, et certaines situations liées à la sécurité publique, notamment aux abords des aéroports.

Une réglementation uniforme pour plus de clarté

Au-delà de la protection des animaux, ce nouveau cadre vise aussi à simplifier la vie des citoyens. Ces dernières années, plusieurs communes ont adopté leurs propres règlements en matière d'usage des robots-tondeuses. Ces dispositions, parfois différentes d'une commune à l'autre, ont nui à la lisibilité des règles pour les habitants.

Vous trouverez, sur les sites de la **biodiversité**, du **bien-être animal en Wallonie**, d'**Adalia** et de **Natagora**, de nombreux conseils pour favoriser la présence du hérisson dans nos jardins et protéger son existence.

Vous trouverez également plus d'**informations sur le hérisson sur le site de la biodiversité (description de l'espèce)**.

Source (article paru sur) : <https://www.wallonie.be/fr/actualites/la-wallonie-encadre-lusage-des-robots-tondeuses-pour-protoger-les-herissons>

COMMUNE DE HONNELLES



COMMUNE
DE HONNELLES

5^e ÉDITION

LE WEEK-END DU COMMERCE

LES
2, 3 ET 4
OCTOBRE 2026

Acheter ici
Soutenir
notre commune

*Laissez-vous surprendre
par les commerçants honnellois !*



Recevez un **bulletin de participation**
à chaque tranche d'achat de **10 €**.



et gagnez des chèques cadeaux
d'une valeur de **50 à 200 €** !



POUR CÉLÉBRER NOTRE

5^e anniversaire !

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS DE FIDÉLITÉ

Et tentez de remporter
un chèque cadeau
SUPPLÉMENTAIRE DE

200 €



Découvrez les commerces
participants sur notre page
Facebook
Commune de Honnelles



et sur
www.honnelles.be

Vie communale

Centre Culturel de Meaurain

**17.10
2026
20h00**

**antoine
hénaut**

Centre Culturel de Meaurain
67 rue Isolée, 7387 Honnelles

Sur réservation : 065/75 92 22 - florian.nisolle@honnelles.be
Entrée gratuite - Drink offert à l'issue du concert

Editeur responsable : **Administration communale de Honnelles, rue Grande 1, 7387 Honnelles**





**Rue Aimeries 95
7370 DOUR**

**DM
DOUR MATERIAUX SA**

**TOUS MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION
POUR GROS-OEUVRE
ET PARACHÈVEMENT.**

**CARRELAGES, MARBRES,
GRANITS & PIERRES NATURELLES.**
Taille de pierre bleue, marbre.
Béton sec ou stabilisé.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 17h.
Samedi de 7h à 12h.
Tél.: 065/65.92.50 • dourmat@outlook.com

Rejoignez-nous sur
facebook



SAFSB

LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

- Lit médicalisé,
- Chaise roulante,
- Béquille, Tribune,
- Tire-lait
- ou tout autre matériel...

**NOTRE SERVICE DE LOCATION
VOUS OFFRE LA SOLUTION**

LIVRAISON EN 24H*

* voir conditions avec le service

Je téléphone de 8h à 16h30 du lundi au vendredi



065.67.11.23

www.safsb.be

**VOTRE BIEN-ÊTRE
ET VOTRE SÉCURITÉ,
NOTRE PRIORITÉ**



Le SAFSB c'est aussi :



**SAFSB
CREAFORM**
Centre d'insertion
socioprofessionnelle



**SAFSB
STRUCTURE**
Centre d'insertion
socioprofessionnelle



**CENTRE QUALIFIANT
GENEVIÈVE JONAS**
Formation d'aides familiaux

OBJECTIF ATTEINT : LE CPAS A FAIT PEAU NEUVE !

Les travaux de rénovation débutés sur le site du CPAS arrivent à leur terme.



Inscrit dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, ce grand projet de rénovation énergétique a porté ses fruits : le bâtiment principal (Bâtiment A) est désormais modernisé, à très basse consommation énergétique et prêt à offrir un environnement plus durable. Dès la fin du mois de septembre, les Honnellois pourront être accueillis dans cet espace entièrement repensé, plus confortable et mieux adapté aux besoins de chacun.

LE CPAS DEMENAGE !

Pour mener à bien cette transition, les services procéderont au grand déménagement durant la semaine du 21 au 25 septembre 2026. Durant ces quelques jours, l'accueil du public restera assuré sur place dans les locaux du Bâtiment C que le CPAS occupait temporairement pendant le chantier, mais en configuration réduite le temps du déménagement. Toutefois, le transfert technique de la téléphonie fixe risque de causer des perturbations. Pour nous joindre durant cette période (que ce soit pour une simple question ou pour une urgence), il ne faut pas hésiter à contacter les agents sur le numéro de GSM au 0473/58.07.88, accessible de 8h30 à 15h30.

OUVERTURE OFFICIELLE :

La grande ouverture officielle des nouveaux bureaux aura lieu le lundi 28 septembre 2026. Pour vous recevoir au mieux, l'accueil s'organisera désormais de la manière suivante :

→ Permanences d'accueil (sans rendez-vous) :

- Le mardi de 9h00 à 11h30
- Le mercredi de 9h00 à 11h30
- Le jeudi de 13h00 à 15h00

→ Sur rendez-vous :

- En dehors de ces plages horaires, les services vous reçoivent uniquement sur rendez-vous.
- Pour fixer une entrevue, il suffit d'appeler au numéro suivant 065/75.91.43

ET L'ALE ?

Enfin, comme annoncé au début du chantier, ce renouveau concerne aussi les autres utilisateurs du site. L'Agence Locale pour l'Emploi ne déménagera pas immédiatement. En effet, ses services continueront à vous recevoir encore quelque temps dans les locaux actuels (locasix installés au fond du site), avant de transférer très prochainement les bureaux vers le Bâtiment C, que le CPAS occupait temporairement jusqu'ici.

L'équipe du CPAS vous remercie pour votre collaboration durant toute la durée de cette rénovation et se réjouit de vous retrouver dans ces infrastructures neuves, au bénéfice de tous.



SRL

David Mirulla

Entreprise générale de bâtiment

Transformation, Rénovation, Construction

Tradition et qualité à votre service !!!

**Rue Longue, 21
ERQUENNES**

**dmirulla@live.be
0476/99.87.43**



**S.M.
TERRASSEMENT**

 **TERRASSEMENT - DÉMOLITION - MAÇONNERIE**

 **AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - PAVAGE - PELOUSE**

0478 / 91 31 49

 **SMterrassement@yahoo.com**

 **THULIN**

 **Suivez-nous !**



SRL

GRASSELLI

GESTION EN IMPRIMERIE
RÉGIE PUBLICITAIRE

**VOUS SOUHAITEZ QUE
VOTRE ENTREPRISE
SOIT AU CŒUR
DE LA VIE LOCALE ?**

**DIFFUSEZ VOTRE
PUBLICITÉ DANS LE
BULLETIN COMMUNAL !**



+32 (0)477/13 21 97



www.srlgrasselli.be

La sécurité des écoliers est l'affaire de tous !



Après plusieurs semaines de vacances, les écoles s'apprêtent à retrouver l'effervescence de la rentrée. Dès la fin août, des centaines d'enfants reprendront le chemin de l'école, à pied, à vélo, en bus ou en voiture. Une période où chacun est invité à redoubler de vigilance.

Chaque rentrée modifie les habitudes de circulation. Les rues sont plus fréquentées, les dépose-minute se multiplient et les plus jeunes usagers ne maîtrisent pas encore toujours les dangers de la route. Un enfant peut traverser sans prévenir, changer brusque-

ment de direction ou être masqué par un véhicule en stationnement.

Quelques gestes simples permettent d'éviter des situations à risque. Respecter les limitations de vitesse aux abords des écoles, ne pas s'arrêter en double file, ne pas stationner sur les trottoirs ou devant un passage pour piétons et privilégier les emplacements autorisés contribuent directement à la sécurité des élèves. Les parents peuvent également montrer l'exemple en traversant avec leurs enfants aux endroits prévus et en leur rappelant les règles essentielles lorsqu'ils se déplacent à pied ou à vélo.

Dès la rentrée et durant tout le mois de septembre, les policiers de la zone de police des Hauts-Pays seront présents aux abords des établissements scolaires de Dour, Hensies, Honnelles et Quiévrain. Leur objectif est avant tout préventif : accompagner cette période de rentrée, sensibiliser les différents

usagers de la route et veiller au respect des règles qui permettent à chacun de rejoindre l'école en toute sécurité.

Les bons réflexes de la rentrée

- Respectez les limitations de vitesse aux abords des écoles ;
- Ne stationnez jamais en double file, sur un trottoir ou devant un passage pour piétons ;
- Déposez les enfants dans un endroit sécurisé, faites-les descendre côté trottoir ;
- À pied ou à vélo, repérez le parcours à l'avance pour identifier les dangers potentiels ;
- Privilégiez les itinéraires les plus sûrs et les passages pour piétons ;
- Rendez les enfants visibles, surtout lorsque la luminosité diminue ;
- Dans la circulation, faites preuve de patience et de courtoisie.

La zone de police vous souhaite une bonne rentrée, en toute sécurité !



Police
Locale
Hauts-Pays

BUREAU DE POLICE DE HONNELLES : INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil

Rue de la Place 6-8 - 7387 Roisin - 065/75 15 80

E-mail : ZP.HautsPays.Quartier.Honnelles@police.belgium.eu

Site web : www.police.be/5329

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13H00 à 17H00 - Mercredi : 8H00 à 12H00 et 13H00 à 17H00

Vendredi : 8H00 à 12H00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00.

Mon agent de quartier

Chef de poste

Inspecteur Principal Nathalie LIBERATI

Inspecteurs de proximité

1^{er} Inspecteur Anne DEHON

Inspecteur Valérie LEYMAN

1^{er} Inspecteur Stéphanie TOUBEAU

Quartiers

à Angre, Marchipont, Montignies-sur-Roc, Onnezies,

à Angreau, Meaurain, Roisin

à Athis, Autreppe, Erquennes, Fayt-le-Franc

Prenez rendez-vous !

Les dépôts de plaintes se font sur rendez-vous.

*** POLICE ONLINE ***

Il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne.

Surfez sur www.police.be/5329 ou scannez le QR-code.



En cas d'urgence :

Pour toute situation nécessitant une intervention policière immédiate, composez le 101, accessible 24h/24, 7j/7.

FSMA : 047710A

PARENT ASSURANCES SRL

Assureurs de père en fille
depuis + de 30 ans



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Le produit P la solution pour votre assurance auto

Sophie PARENT

et son équipe
étudient votre dossier
pour vous proposer
la solution la mieux
adaptée à vos besoins.
Conseils personnalisés
pour tous types d'assurances,
du vélo (ville, électrique,
trottinette,...) à l'automobile
en passant par l'assurance
de votre habitation.

DES PACKAGES COMPÉTITIFS EN ASSURANCE AUTO

- **la P 30**, à partir de 30 ans
- **la P 40**, l'assurance des quadras
- **la P 50**, l'assurance de quinquas
- **la P 60**
l'assurance de 60 ans et +
Retenez P30, P40, P50, P60...
En effet, que vous soyez
trentenaires, quarantenaires,
cinquantenaires et même
soixantenaires, Aedes propose
des produits uniques sur le marché.
- **la P 75**, conducteurs de 75 à 79 ans.

Les produits P, il s'agit avant tout d'une
garantie RC Auto avec assistance après
accident qui couvre votre responsabi-
lité civile en cas d'accident causé à un
tiers et lorsque votre responsabilité est
engagée.

L'originalité réside dans le fait que la
prime est unique, quel que soit le vé-
hicule assuré et quel que soit le code
postal du preneur.

**PRIMES ATTRACTIVES,
POUR LES VÉHICULES OLDTIMER
À PARTIR DE 25 ANS**



Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
le vendredi de 8h30 à 12h00- Fermé le samedi

Contact :

☎ **065/69.01.37**



sophie.parent@parentassur.be
loredana.z@parentassur.be



Rue des Andrieux, 250 boîte 2 - **DOUR**

Vie communale - Agenda

14-15-16/08

As de Pique à Athis - After Work

Souper aux moules au Partiau

15/08

Athis en Fête - Marche gourmande du Comité

16/08

Procession St Roch à Angre

Sortie JOELLETTE - Marche populaire - Départ place de Fayt, arrêt place d'Angreau et arrivée place de Fayt

22/08

Brocante au Partiau à Angre

28/08

Projection d'un film en plein air - Terrain de foot Roisin

28-29 et 30/08

Soirée musicale/Balade en tracteurs/ Soirée Noa Fontaine/VTT à travers les Honnelles dès 7h - Roisin

29/08

Promenade culturelle « Les secrets du Caillou-qui-Bique » (+/- 4 km) : 9h et 14h

Atelier lecture à la bibliothèque communale (de 0 à 5 ans)

29-30/08

Tir aux Clays à Onnezies

05-06/09

Le Leû Festival à Onnezies

11-12/09

Le Samyn - Course cycliste - Arrivée à Angreau

Le 12/09 à 19h30

Concert La Penserosa - Quatuor - Meaurain

Les 12 et 13/09

Festivités d'Onnezies avec repas et brocante

13/09

Jogging à Roisin « Les foulées du caillou qui bique »

Concours de sauts en liberté (chevaux de 2 et 3 ans) dès 9h à Angreau

16/09

Gym douce pour seniors - Onnezies - Infos : Jessica Gioia 065759222

19/09

Salon des Sports à La Roquette de 9h à 18h

24-25-26-27/09

CRH La Goutrielle - Festivités et brocante MsR

26/09

Atelier lecture à la bibliothèque communale (de 0 à 5 ans)

Balade à travers Fayt-le-Franc - Départ à 9h30 de la place

26-27/09

Coupe de l'Avenir de Motocross à Baisieux

09 et 10/10

Sortez vos atouts contre le cancer - Salle d'Angreau

14/10

Gym douce pour seniors - Onnezies - Infos : Jessica Gioia 065759222

17/10

Concert Antoine Hénaut à 20h au Centre culturel de Meaurain

Le Leû, c'est le festival des arts de la rue où spectacles, rencontres et bonne humeur se mêlent dans un écrin de verdure ! Un événement convivial et participatif où l'art se partage et se vit en plein air !



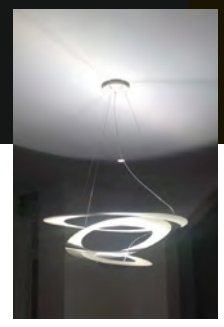
Rendez-vous à Onnezies les 5 et 6 septembre avec une quinzaine de compagnies belges et internationales pour trente représentations d'un mélange explosif de cirque, théâtre, danse, concerts et animations. Un week-end pour s'émerveiller et partager des moments inoubliables !



**ELECTRICITE
DOMOTIQUE
ECLAIRAGE
CHAUFFAGE**



Rue Carlot 6
7387 Honnelles
ceb@skynet.be



Jean LHEUREUX
Administrateur

T. 065 69 00 61
F. 065 69 00 64
Gsm 0475 23 18 27



De Poortere Jean sa



PELLETS

LE MOMENT DE FAIRE VOS RÉSERVES POUR L'HIVER !

Livraison possible par palette - Forfait de 25€/25km



TOUT POUR LE JARDINAGE ET PLANTES

ANIMAUX



**ALIMENTATION PETIT ÉLEVAGE ET
ACCESSOIRES**

- Chiens et Chats (Royal Canin)
- Chevaux - Rongeurs - Oiseaux
- Accessoires divers

FARINES

- Toutes farines traditionnelles :
Pain blanc - Demi-gris
- Farines intégrales : épautre -
Seigle - 7 céréales



CARTE DE FIDÉLITÉ
1 POINT PAR EURO DÉPENSÉ



52, rue de France • DOUR • 065 431 125

Ouvert le lundi de 13h30 à 18h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 17h00

Retrouvez nous sur  **SA DE POORTERE JEAN**



Depuis plus de 40 ans à votre écoute



Moustiquaire
Coulissant
"Élégance"

Porte
Moustiquaire
"Élégance"

Pensez à
commander vos
moustiquaires !

Beaucoup de modèles
disponibles

☎ 065/51 20 58

Rendez-vous **GRATUIT** à domicile
DEVIS GRATUIT sans engagement



Route de Bavay, 72 à 7080 FRAMERIES

065 / 51 20 58 • info@menuiseriehenry.be

www.menuiseriehenry.com

